



MUNICIPALITÉ  
DE  
**VALEYRES-SOUS-RANCES**

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-s/Rances, le 9 novembre 2010

Au Conseil général  
de la commune de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

*Annexe au préavis no 38/10 relative au budget de fonctionnement pour l'année 2011*

## **II. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement**

### **1. Administration**

#### 110.311.00 Achat mobilier et matériel de bureau

Afin de compléter notre parc informatique, l'achat d'un notebook (ordinateur portable) est prévu, ceci pour permettre à notre greffe de pouvoir prendre les procès-verbaux de séances en direct et avoir un accès permanent aux divers dossiers informatiques depuis la salle de municipalité.

### **2. Finances**

#### 210. Impôts

Les rentrées d'impôts sont basées sur les montants reçus en septembre 2010, extrapolées des prévisions de l'Etat et comparées aux entrées précédentes en tenant compte de la déduction de 6 points d'impôts suite à la bascule canton-communes d'une partie de la facture sociale.

#### Péréquation directe horizontale

Le calcul de la nouvelle péréquation financière horizontale procure un solde positif de fr. 86'500.- contre fr. 71'000.- l'année dernière. Ce montant est de fr. 15'500.- supérieur au budget 2010. Nous allons recevoir également des retours de fr. 77'500.- pour frais de transports et de fr. 1'000.- pour les forêts.

## **310 Terrains**

310.314.01et 02

En plus de l'entretien courant des chemins agricoles, il faut prévoir le curage de divers collecteurs et canaux obstrués par le calcaire et les alluvions et ceci pour fr. 14'000.-.

La somme de fr. 10'000.- représentant un acompte au Syndicat AF Mujon de Method est aussi comptabilisée sur ce compte.

## **310 Forêts**

320.314.01 Entretien et frais divers

Sur les fr. 10'000.- prévu dans ce poste nous avons constitué une convention annuelle pour les soins cultureux ordinaires d'un forfait de fr. 5'000.-/an et de fr. 4'000.-/an pour la réfection de la route des Combes.

320.314.02 Exploitation, façonnage, débardage

La vente de bois pour fr. 25'000.- devrait couvrir les frais d'exploitation, façonnage et débardage des coupes prévues dans le plan directeur pour un montant identique.

320.311.00 Achat de matériel, machines

La fiabilité et la sécurité de notre ancienne débroussailleuse n'est plus assurée, nous devons donc prévoir son remplacement et ceci pour la somme de fr. 2'000.-.

## **35 Bâtiments**

353.314.00 Collège : entretien du bâtiment

Afin de poursuivre dans notre chasse au gaspillage d'énergie, fr. 3'000.- seraient nécessaire pour isoler le toit sur les salles de classe.

357.313.00 Achat fourniture, produits d'entretien

En faisant le tour des divers petits matériels que l'employé communal utilise pour accomplir sa tâche dans la commune, nous constatons qu'il est nécessaire d'en renouveler une partie et fr. 1'500.- est prévu pour remédier à ce manque.

358.314.02 La Vieille Auberge : entretien bâtiment

Suite à plusieurs causes, les travaux de peinture prévus en 2010 n'ont pu être effectués et nous reportons fr. 10'000.- sur le budget 2011 pour procéder à ce rafraîchissement.

#### 358.318.00 Honoraires, prestations de services, assurances

Ce même bâtiment a un grand besoin de travaux d'entretien à échelonner sur plusieurs années. Afin de planifier au mieux ces travaux, la somme de fr. 20'000.- est nécessaire pour permettre à la Municipalité de mandater un bureau d'architectes pour étude.

#### 430.313.00 Route : achat et frais divers

Pour le confort des usagers des transports publics, la pose d'un abri bus à la Route de Rances pour une somme de fr 7'000- devient indispensable.

#### 430.314.02 Routes : entretien et réfection

La route de Champ-Thélin a également besoin d'un gravillonnage d'entretien à la suite, entre autre, d'un important trafic de camions durant les travaux de mise en séparatif et nous prévoyons fr. 40'000.-.

Les travaux de collage sur différents chemins en béton, fendus ou abîmés prévus cette année, n'ont pas été exécutés pour diverses raisons et nous devons reporter environ fr. 10'000.- pour l'année prochaine.

#### 430.314.03 Eclairage public et signalisation routière : entretien

Toujours pour se mettre en conformité avec l'ordonnance sur la sécurité routière, les panneaux d'entrée de localité et limitations générales seront changés. Il est prévu de les remplacer par des « totems » pour fr 10'000.-.

D'ici 2016, toute l'installation de l'éclairage public de la commune doit être revue pour être en conformité avec les économies d'énergie. Une majeure partie de celle-ci correspond déjà à cette norme, mais quelques secteurs restent encore à modifier. Pour 2011, nous prévoyons fr. 25'000.- pour la route de la Marmalaz.

#### 440.314.00 Entretien fontaines, parcs et cimetière

La rénovation du toit de la fontaine située à la rue du village, à hauteur de la ferme de MM. Weidmann, est budgétée à fr. 13'000.-.

#### 460.352.00 Part à l'association AIVM

En ce qui concerne les diverses taxes communales, nous avons tablés sur 550 habitants, soit une augmentation de 50 personnes, ce qui explique l'augmentation de recettes de ce poste.

## **5 Instruction publique et cultes**

### 51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2011 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles – primaire et secondaire. Ces charges devraient s'élever à fr. 66'000.- pour le primaire et fr. 128'500.- pour le niveau secondaire.

## **6 Police**

### 650.314.00 Entretien réseau et matériel défense incendie

Un contrat d'entretien et remise à niveau des bornes hydrantes de la commune a été signé avec la société Hinni AG pour fr. 2500.-/an, ceci sur une durée de dix ans.

## **7 Sécurité sociale**

71, 72 et 73

Avec la mise en place de la nouvelle péréquation canton-communes, la facture sociale devrait baisser de fr 154'000.- par rapport au budget 2010 et de fr. 153'000.- aux comptes 2009, pour se solder à fr. 284'300.-.

## **81 Services industriels**

### 810.312.01 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget du SIAERV intercommunal.

### **III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements**

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissements doit comprendre les charges d'investissements liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.

*Municipal responsable : Thierry Vidmer*